

→ Objectif prioritaire 2 : Valoriser l'identité du territoire

Valoriser les éléments identitaires et le patrimoine du territoire rural

FEADER LEADER dédié : 850 000,00 €

OBJECTIFS

Stimuler la vie culturelle et touristique du territoire dans ses espaces les plus ruraux, générer de nouveaux revenus, maintenir la qualité du cadre de vie.

Rendre le modèle de développement du territoire plus résilient passe par sa diversification, et notamment par le développement d'une offre culturelle et touristique capable de générer de nouveaux revenus. Il s'agit de favoriser l'appropriation par tous les publics des caractéristiques de ce large territoire que ce soit en termes de bâti, de culture, et de patrimoine au sens large.

Le territoire ACTM comportant une partie urbaine et un large espace rural, les FA 3 et 4 ciblent des typologies d'actions relativement similaires tout en distinguant les espaces en fonction de leur caractéristique de centralité ou de plus forte ruralité.

Cette fiche-action vise des projets dont la délimitation géographique *exclut le périmètre des 16 communes citées dans la fiche 3*. Toutefois elle peut soutenir *des projets intéressants un large périmètre qui déborde sur une ou plusieurs de ces 16 communes*.

TYPES D' ACTIONS SOUTENUES

- Actions d'ingénierie permettant une offre culturelle et touristique plus attractive
- Actions concourant à la dynamisation des villages et des espaces les plus ruraux (investissements permettant la valorisation des sites naturels, patrimoniaux ou culturels ; soutien aux événements culturels, sportifs et patrimoniaux...)
- Soutien aux dynamiques d'innovation et reconversion territoriales (développement de projets culturels et patrimoniaux...)

BÉNÉFICIAIRES

Tous les bénéficiaires dans le respect de la réglementation européenne, nationale et régionale sont éligibles, hormis :

- Les SCI, les particuliers (personne physique sans SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle).

